



Société de développement commercial du Vieux-Montréal – Quartier historique

Procès-verbal de l'Assemblée générale du budget

Tenue le 11 septembre 2025, à 10h

Espace 1, Centre PHI
407, rue Saint-Pierre

Sont présents :

45 membres en règle de la SDC

À la table de présentation siègent :

Me Robert Astell, Président du Conseil d'administration
M. Mario Lafrance, Directeur général de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique
Mme Anita Ramacieri, Présidente d'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Me Robert Astell, président du conseil d'administration de la SDC Vieux-Montréal, réitère ses salutations et souhaite de nouveau la bienvenue aux membres présents dans la salle.

Sur la proposition de Mme Nathalie Laliberté (Gestion George Coulombe), appuyée par Mme Angèle Vermette (Guidatour), l'Assemblée générale du budget est déclarée ouverte à 10h20.

Adoptée à l'unanimité.

2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Me Robert Astell suggère aux membres présents à l'assemblée que Mme Anita Ramacieri puisse présider cette Assemblée générale du budget et que Mme Beya Charfadi en soit nommée secrétaire d'assemblée. Sur la proposition de Mme Nathalie Laliberté (Gestion George Coulombe), appuyée par M. Francis Tourigny (Exeo Avocats), cette proposition est adoptée.

Adoptée à l'unanimité.

3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)

La présidente d'assemblée s'assure de la conformité de l'avis de convocation ainsi que l'atteinte du quorum. Elle déclare l'Assemblée générale du budget dûment établie, précisant qu'après vérification, l'avis de convocation a été transmis à l'ensemble des membres conformément à la réglementation régissant la SDC, et que le quorum requis pour la tenue de la présente assemblée est atteint.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant, qui est conforme à l'avis de convocation préalablement transmis, a été remis aux membres présents :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée
3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale du budget
6. Présentation du plan d'action 2026
7. Présentation et adoption du budget 2026
8. Levée de l'assemblée

L'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté, est proposée par Mme Anne De Shalla (Diffusion Griff), appuyée par M. Francis Tourigny (Exeo Avocats).

La présidente de l'assemblée constate qu'aucune demande de vote n'est formulée. L'ordre du jour est donc adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du budget

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du budget 2024 a été transmis à l'ensemble des membres par voie électronique.

La présidente d'assemblée demande ensuite s'il y a des commentaires ou des modifications à formuler.

VIEUX -
MONTREAL
— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

M. Vincent Di Candido (Échos Montréal) prend la parole pour rappeler qu'à l'AGA de l'année précédente, il avait exprimé un commentaire concernant la manière dont la Ville mène ses consultations. Il réitère sa position selon laquelle la Ville devrait accorder davantage d'attention à ses échanges relatifs aux projets affectant le Vieux-Montréal.

Mme Ramacieri remercie M. Di Candido pour son commentaire et précise qu'en effet, cette intervention a été relatée dans le procès-verbal de l'année précédente.

Aucune autre question n'a été soulevée.

L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du budget du 12 septembre 2025, tel que présenté, est proposée par Mme Geneviève Émond (Bota Bota, spa-sur-l'eau), appuyée par Mme Anne De Shalla (Diffusion Griff).

La présidente de l'assemblée constate qu'aucune demande de vote n'est formulée. L'ordre du jour est donc adopté à l'unanimité.

6. Présentation du plan d'action 2026

La présidente de l'assemblée générale invite le directeur général à présenter le plan d'action de la SDC Vieux-Montréal pour l'année 2026.

Le directeur général explique que la SDC Vieux-Montréal doit poursuivre ses efforts pour favoriser le partage d'idées, la mise en commun des problématiques courantes, la recherche de solutions réalistes et la création d'un milieu de vie et de travail où règne le bon voisinage de quartier.

Il précise que la mission principale de la SDC est de représenter l'ensemble des entreprises établies sur son territoire en ce qui concerne les enjeux de développement économique local. L'ensemble des initiatives et des activités de l'organisation s'inscrit dans cette philosophie.

Pour 2026, de nouvelles sources de financement permettront à la SDC de mieux soutenir les dossiers relatifs au domaine public, en appui aux démarches de la Ville et de l'Arrondissement, tout en faisant valoir les intérêts de ses membres.

VIEUX - MONTREAL

— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

L'année prochaine, la SDC prévoit également mettre en place des actions visant à accroître la connaissance du milieu et à répondre davantage aux besoins des entrepreneurs du quartier, tels qu'exprimés dans le sondage réalisé cet été.

Voici un aperçu des champs d'intervention prioritaires de la SDC en 2026 :

PROPRETÉ

- Escouade vigie hebdomadaire dédiée au Vieux-Montréal;
- Augmentation significative des signalements propreté;
- Blitz d'interventions ciblées (périodes de redoux en hiver ou entre les saisons);
- En collaboration avec l'arrondissement : Amélioration du réseau de collectes des corbeilles et quantité de paniers à déchets supplémentaires en saison estivale.

SÉCURITÉ PUBLIQUE & COHABITATION SOCIALE

- Présence de la SDC sur le Comité opérationnel lié à la cohabitation et à la sécurité;
- Nouvelle ressource terrain dédiée SÉCURITÉ & COHABITATION;
- Campagnes d'information bonifiées et plus fréquentes;
- Création d'initiatives auprès des partenaires du milieu intégrant les entreprises du Vieux-Montréal à la démarche;
- Création d'une boîte à outils pour les Entreprises du quartier.

ACCESSIBILITÉ & ENTRAVES

- Présence de la SDC sur le Comité mobilité mené par le Service du Développement Économique de la Ville;
- Agent de liaison dédié;
- Bonification des procédés avec le Bureau du Cinéma et la Division Festivals & Événements majeurs à la Ville;
- Création d'un réseau d'ambassadeurs locaux pour aider à mieux saisir l'ensemble des enjeux.

Les autres champs d'intervention réguliers s'ajoutent au plan d'action de la SDC en 2026 :

MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- Maintenir les actifs et bonifier de manière continue les processus opérationnels sur le territoire en matière de fleurissement estival, illuminations hivernales et projets d'aménagement saisonniers.

SERVICE AUX ENTREPRISES

- Consolider les outils & les nouvelles données de nature économique pouvant permettre l'amélioration des pratiques d'affaires des entreprises établies dans le Vieux-Montréal.

RAYONNEMENT

- Poursuivre la stratégie de mise en valeur de l'offre commerciale du Vieux-Montréal tout en considérant la promotion des attraits et de la destination de manière globale auprès des clientèles locales et excursionnistes.

MAILLAGE ET RÉSEAUTAGE

- Proposer des activités de réseautage au sein de la collectivité locale afin de contribuer au dynamisme économique intra-quartier tout en facilitant les échanges, les liens d'affaires ainsi que les découvertes dans le Vieux-Montréal.

EXPÉRIENCE VISITEURS + ANIMATION

- Continuer de bonifier les stratégies terrain visant à favoriser l'expérience de visite positive dans le Vieux-Montréal, en toutes saisons, comprenant notamment le volet d'animation (culturelle, statique, événementielle).

Un récapitulatif des principaux projets, classés par saison, a ensuite été présenté aux participants afin de donner une vue d'ensemble du déroulement des initiatives.

M. Lafrance conclut sa présentation du Plan d'action 2026.

VIEUX - MONTREAL

— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

La présidente de l'Assemblée remercie le directeur général pour sa présentation et ouvre la période de questions. Elle cède ensuite la parole à M. Vincent Di Candido (Échos Montréal), qui souligne que la mise en place d'une ressource terrain dédiée à la cohabitation et à la sécurité, en appui aux efforts de l'Accueil Bonneau, constitue une initiative pertinente. Il affirme toutefois que cette intervention devrait être financée par la Ville, puisqu'il s'agit, selon lui, de l'une de ses responsabilités.

M. Di Candido ajoute que les deux principales voies permettant de circuler d'Est en Ouest dans le Vieux-Montréal sont actuellement presque entièrement bloquées. Il mentionne que la rue Saint-Paul est en chantier depuis l'an dernier, un travail planifié et compréhensible. Cependant, la rue Saint-Jacques demeure difficile d'accès en raison de chantiers privés persistants. Il estime qu'il serait nécessaire de trouver un moyen d'exercer une certaine pression afin de réduire l'impact de ces entraves.

La présidente de l'Assemblée remercie M. Di Candido et indique que son intervention sera consignée au procès-verbal. Elle précise également que la SDC déploiera tous les efforts possibles, chaque fois que l'occasion se présente, pour intervenir et réduire les impacts des chantiers dans le quartier.

Mme Angèle Vermette (Guidatour) soulève ensuite la problématique des guides touristiques illégaux dans le Vieux-Montréal et demande si la ressource terrain responsable du dossier de la sécurité pourrait avoir, parmi ses mandats, celui d'assurer une vigie de leur présence dans le secteur.

Mme Geneviève Émond (Bota Bota, spa-sur-l'eau) rappelle que la direction de la SDC doit faire preuve de prudence dans ses échanges médiatiques concernant les enjeux de sécurité et d'accessibilité soulevés par le sondage, afin d'éviter d'inquiéter les visiteurs potentiels du quartier.

Mme Anne De Shalla (Diffusion Griff) félicite l'équipe de la SDC pour la présentation du plan d'action. Elle mentionne par la suite que la problématique des affichages commerciaux non conformes est réapparue récemment dans le quartier, ce qui nuit à son image, particulièrement durant la saison estivale.

Aucune autre demande d'intervention n'est formulée.

Mme Ramacieri remercie les personnes ayant pris la parole et précise à nouveau que leurs interventions seront consignées au procès-verbal.

7. Présentation et adoption du budget 2026

Le directeur général présente le budget de la SDC pour l'année 2026. Il suggère que le budget de 2026 subisse le même taux d'augmentation que les deux dernières années.

La proposition consiste donc à appliquer une augmentation de 4,7% comparativement au budget de 2025. Ce qui porterait les cotisations des membres de 1 716 033 \$ (2025) à 1 796 686 \$ (2026). Cela aura ainsi pour effet d'amener la cotisation minimale à 300 \$ et la cotisation maximale à 6 000 \$.

Ce budget sera réparti comme suit :

- 250 000\$ pour l'animation et support aux événements;
- 434 653\$ pour la communication, promotion et rayonnement;
- 481 033\$ pour l'aménagement et la convivialité dans le Vieux-Montréal;
- 269 000\$ pour le service aux membres et réseautage;
- 34 000\$ pour les affaires financières et juridiques;
- 360 000\$ pour les frais administratifs.

M. Lafrance fait également état des subventions dont la SDC peut bénéficier :

Subventions confirmées – Ville-Centre :

- Programme Soutien aux SDC 2025-2027 / Ville-Centre (volet 1) : **350 000\$**
- Programme Soutien aux SDC 2025-2027 / Ville-Centre (Volet 2) : **500 000\$***

**Montants combinés de 2025 + 2026 à être utilisés en 2026.*

- Programme de soutien aux SDC dans les secteurs affectés par des travaux d'infrastructure majeurs (chantier Saint-Paul Ouest) : +/- **155 000\$***

**Balance de subvention 2025.*

Subventions à explorer – Arrondissement de Ville-Marie :

- Programme de soutien financier pour le développement économique et commercial de Ville-Marie 2025-2027;
- Soutien financier de la part des Travaux publics de l'arrondissement de Ville-Marie pour 2026.

Après cette présentation, la présidente de l'assemblée demande aux participants s'ils ont des questions à formuler.

Aucune question n'a été soulevée.

L'adoption du budget pour l'année 2026, tel que présenté, est proposée par M. Vincent Di Candido (Échos Montréal), appuyé par Mme Anne de Shalla (Diffusion Griff).

Adopté à l'unanimité.

8. Levée de l'assemblée

La présidente d'assemblée remercie les membres présents dans la salle pour leur participation. La levée de l'Assemblée générale du budget est proposée par Mme Nathalie Laliberté (Gestion George Coulombe), appuyée par Mme Geneviève Émond (Bota Bota, spa-sur-l'eau) à 10h54.

Adoptée à l'unanimité.



Anita Ramaciari
Présidente d'assemblée



Beya Charfadi
Secrétaire d'assemblée